

LA TRIBUNE DE LA BASSE-LOIRE

ORGANE DES SYNDICATS CGT ACTIFS, RETRAITÉS, PRIVÉS D'EMPLOI

EDITO

ENSEMBLE POUR L'AVENIR INDUSTRIEL DANS LA BASSE-LOIRE

L'union locale CGT, avec ses syndicats, lance une campagne d'informations et de mobilisations en direction des salariés, des populations et des élus politiques (communes, département, région...).

L'industrie dans la Basse-Loire au travers des entreprises (Indret, Arcelor-Mittal, Bérylco, Edf Cordemais....) est la colonne vertébrale et le poumon de toute l'économie du territoire, car elle génère en amont et en aval de 5 à 7 emplois dans tous les secteurs qui la constituent, c'est un atout incontournable pour un avenir durable de l'économie locale et des communes en particulier pour répondre aux besoins des populations.

L'industrie qui fait la vie dans nos territoires, ne peut qu'attirer l'attention de l'ensemble des salariés, des populations et des élus politiques.

Mais la situation d'aujourd'hui est inquiétante quant au devenir des entreprises évoquées, qui sont et le seront davantage en grandes difficultés quant à leur pérennité, si les stratégies actuelles persistent. Les conséquences pour l'ensemble de l'économie de la Basse-Loire, pour les emplois, mais également au de la de notre territoire, seront catastrophiques.

- **INDRET**, entreprise de la défense nationale, est de plus en plus fragilisée dans ses capacités industrielles par l'entrée de capitaux privés et la politique du gouvernement qui dévitalise, au fil des années, le secteur de la production, les compétences, les savoirs et les savoir faire.
- **ARCELOR-MITTAL** est en grandes difficultés depuis la mise en œuvre du « plan gouvernement AYRAULT/ MITTAL du 30 novembre 2012 et qui se termine fin 2017 et après.. ?? Le transfert à Florange de son cœur de métier (le laminage et le décapage), a fragilisé cette entreprise de pointe dans le fer blanc. **La seule solution pour son avenir durable est le retour à INDRE de son cœur de métier.**
- **BERYLCO**, cette entreprise Couëronnaise est également mise dans les difficultés par la stratégie financière de ses propriétaires, comme le sont d'ailleurs toutes les entreprises.

Aucune volonté industrielle et de recherche développement afin d'assurer et de pérenniser cette entité, n'est affichée par la direction. Le négoce domine, ce qui n'est qu'un facteur de fragilisation.

- **EDF centrale de Cordemais** : dans le cadre de la COP21, la direction laisse planer de grosses incertitudes quant au devenir de la centrale thermique. Pour la CGT les vrais enjeux énergétiques en France nécessitent de mettre au point des technologies pour réduire les émissions de CO2 de la production d'énergie à base de combustible fossile. La CGT de la centrale s'investit dans un tel projet d'avenir, qui permettrait de créer à Cordemais des perspectives réelles d'avenir, afin d'assurer pleinement son rôle indispensable et incontournable dans la région du grand ouest. L'avenir énergétique en France, ne peut être basé uniquement que sur le développement des énergies renouvelables.....

L'INDUSTRIE, L'ECONOMIE, C'EST DE LA POLITIQUE.

Depuis des années la CGT revendique une politique de développement industriel et de l'emploi, par filières industrielles, à partir des atouts existants au niveau des territoires. Mais depuis plus de 30 ans les politiques des différents gouvernements favorisent la désindustrialisation du pays, de notre territoire de la Basse-Loire et des bassins de Nantes/St Nazaire. Ce n'est pas ainsi que le développement économique et de l'emploi se fera en réduisant massivement un chômage sans précédent.

Le rôle d'un état digne de ce nom, ne peut se limiter à subventionner et à faire des cadeaux fiscaux et sociaux aux entreprises, pour augmenter les profits et les dividendes des actionnaires.

L'INDUSTRIE AU CŒUR DU DEBAT PUBLIC : Cette campagne que L'Union Locale entend mener avec tous ses syndicats et l'ensemble de la CGT **relève de l'intérêt général**, qui ne peut être qu'une affaire collective des salariés, des populations, des privés d'emploi et de tous les élus(es) politiques, **car l'économie c'est de la politique.**

Rémy TROADEC

n°6

Février
2016

**L'INDUSTRIE
au cœur
du débat
public.**

la
cgt

EDF CENTRALE DE CORDEMAIS

En 2015 ont eu lieu de gros travaux de rénovation pour mener nos tranches charbon jusqu'en 2035... La Cop21 est passée par là, et depuis nos directions annoncent de grosses coupes budgétaires sur les futurs travaux, mais sans faire d'annonce de fermeture du site. Elles laissent planer de grosses incertitudes.

Entre un marché de capacité opaque et une probable augmentation du plancher carbone - suite aux annonces par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie durant la COP 21 - il y aura inévitablement des impacts sociaux et industriels sur la filière thermique.

Pour la CGT, **les vrais enjeux de la croissance** nécessitent de mettre au point des technologies pour réduire les émissions de CO2 de la production d'énergie à base de combustible fossile ! Cela doit conduire les entreprises à investir dans la recherche et le développement pour répondre aux enjeux environnementaux planétaires.

Nous sommes face à une décision politique franco-française qui consiste à mettre une chape de plomb sur le charbon et les hydrocarbures. L'avenir ne peut pas être basé que sur le développement des énergies renouvelables ! Il est nécessaire d'être pragmatique et de développer une production d'énergie à base de ressources fossiles à bas

taux de carbone car ce serait fermer les yeux sur la réalité de dépendance énergétique des autres pays du monde.

Pour la CGT, il est **nécessaire** d'obliger et d'inciter les employeurs à répondre aux enjeux environnementaux pour qu'ils investissent sur des nouveaux procédés de production à base d'énergie fossile avec émission bas carbone car le charbon sera toujours utilisé dans le monde du fait de réserves importantes, de sa répartition et de son bas coût.

Pour la CGT, **l'arrêt du parc de production à base d'énergie fossile en France sur des prétextes environnementaux est un leurre** car le bilan global de la production électrique en France est déjà le moins carboné en Europe.

LA FRANCE ET LES INDUSTRIELS
COMME EDF DOIVENT ÊTRE DES PRÉCURSEURS
SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À METTRE
EN OEUVRE SUR LES INSTALLATIONS FONCTIONNANT
AU CHARBON POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO2.
AUTREMENT CE SERAIT SE DÉDOUANER DES VRAIS ENJEUX,
LA PART DU CHARBON REPRÉSENTANT 40% DE LA PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ MONDIALE ET QU'ELLE CONTINUE DE CROÎTRE DE 2,3 % PAR AN.

Chiffres clés

Des emplois directs, indirects et induits qui gravitent autour du fonctionnement de la centrale.



Emplois directs

- **450** emplois EDF
- **250** emplois prestataires permanents.
- **1000** emplois prestataires 3 mois en moyenne pendant les arrêts de tranches

Emplois indirects

- **200** emplois par la manutention du combustible (charbon - fioul - gaz) via le Port Autonome de Montoir
- **100** emplois par les co-produits (calcaire - ammoniacque)
- **50** emplois tertiaires (artisans locaux)

Emplois induits

Ratio sociologique de **1,7** emplois induits pour 1 emploi industriel pour couvrir : Commerce, hébergement, loisirs, soins à la personne...

Emplois global

2000 emplois permanents générés par la centrale EDF
+ **1000** emplois dits "saisonniers"

Des enjeux financiers vitaux pour les communes

En 2014 : 33 millions d'impôts directs et indirects versés par l'UP Cordemais EDF :

- 17 millions en impôts directs
 - 16 millions en impôts indirects
- + Versement des foyers fiscaux pour les communes.
+ Autres revenus induits par une population locale active.

Non à la régression sociale à DCNS

L'établissement d'Indret, suite à l'annonce de résultats financiers très dégradés en 2014, connaît actuellement un plan de performance avec son lot de suppressions d'emplois, de transfert d'activité, de rationalisation des moyens de production et de pertes de compétences.

La mise en place de ce PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi), demandé par nos actionnaires que sont l'Etat et Thalès, vise à réduire la masse salariale en supprimant 2000 emplois sur l'ensemble des sites de DCNS (Fermeture d'un site parisien, diminution des emplois dans les fonctions de soutien, transfert de personnels vers la filiale DES (DCNS/Véolia)).

Pour Indret, les 60 emplois directs supprimés impacteront le bassin d'emploi local d'environ 180 postes indirects.

Pourtant, avec un carnet de commande de 13 milliards d'euros, un chiffre d'affaires annuel de plus de 3 milliards d'euros, la CGT est bien seule à expliquer que la pseudo crise financière que nos établissements ont connu est bien fabriquée de toutes pièces puisque les données économiques et plans de charge qui ont servi aux négociations sont sujets à caution.

Cette analyse CGT est aujourd'hui validée par les rapports des experts (mandatés par les élus) du Comité Centrale d'Entreprise et du CHSCT National. La Direction Générale a créé une crise de toutes pièces, pour justifier des sacrifices supplémentaires (mobilités collectives suivant la charge, congés et RTT à la main de l'employeur, organisation du temps de travail, prêt de personnel.....).

L'annonce d'un compte de résultat largement positif pour 2015 est bien la preuve que la situation financière de DCNS est loin d'être catastrophique (la masse salariale des cadres dirigeants est passée de 11 milliards d'euros à 44 milliards d'euros en 10 ans avec pour 2015 un bonus équivalent à 22 % de leur salaire brut annuel alors que pour cette même année l'augmentation générale a été de 0 % à DCNS)

La mise à la signature de ce plan de performance est prévue

pour le 26 Février 2016. Malheureusement, si la position CGT est de demander l'arrêt immédiat de ce funeste plan, les autres organisations syndicales CFTD, CGC, UNSA tergiversent et accompagnent la Direction.

A noter que ces trois organisations ont répondu par un NON catégorique, sans même attendre la position de la Direction, à la proposition CGT d'organiser un référendum à DCNS sur ce PSE avant la consultation et la signature des organisations syndicales.

En local, l'appel unitaire à la mobilisation semble avoir disparu du langage de ces OS quand certaines ne vont pas jusqu'à organiser un véritable travail de sape sur le travail d'informations mené par notre syndicat.

Pour autant, la CGT continuera son possible pour que personne ne signe. Elle continuera d'informer et d'appeler les personnels à se mobiliser.

Les prochaines négociations sur l'Organisation du Temps de Travail à DCNS vont être l'occasion pour la direction

d'une attaque en règle contre de nombreux acquis propres à l'établissement d'Indret.

Elles seront pour la CGT d'Indret des appels forts de mobilisation.

NOTA :
NAO 2016 à DCNS augmentation générale de 300 euros brut (20 euros/mois) pour les personnels ouvriers et techniciens. Pas d'augmentation générale pour les Ingénieurs. Les ouvriers d'état ont leur salaire bloqué depuis maintenant 5 ans.



ARCELOR MITTAL ETABLISSEMENT DE BASSE-INDRE Etat d'urgence Acier européen

Le secteur a bien du mal, y compris en France, à faire face à la concurrence de l'acier chinois. L'usine française de Hayange (Moselle) spécialisée dans la fabrication de rails est en vente.

Cette décision est le dernier épisode de la crise de l'acier européen qui a de plus en plus de mal à faire face à l'arrivée massive de l'acier chinois à des prix cassés. Les importations chinoises ont augmentées de 40% au troisième trimestre en Europe affirmait Aditya Mittal le directeur général d'Arcelor-Mittal le 6 novembre 2015, lors de la présentation des comptes trimestriels, en abaissant ses prévisions de résultats.

« Les chinois vendent à perte et on n'acceptera pas ça » expliquait le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, en novembre 2015 au lendemain d'un conseil Européen consacré à la crise du secteur sidérurgique. De belles paroles !!!

Conséquences sur les sites français :

- Annonces de chômage partiel sur le site de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)
- Annonces de réduction des coûts.
- Gel des investissements sur tous les sites.
- Gel des salaires sur le 1er semestre 2016.
- Embauche minimum (plus des départs que d'entrées).

Sur le site de Basse-Indre, nous subissons une restructuration massive des services, ou nous doutons des résultats escomptés par notre direction.

A chaque réunion du Comité d'Entreprise, le discours se veut rassurant, mais les salariés ne sont pas dupes. Le climat est morose pour 2016, les effectifs sont descendus à 491 CDI et chacun comprend qu'en affaiblissant les effectifs c'est le site de Basse-Indre qui est affaibli. Malgré ce triste bilan, la CGT mettra tout en œuvre pour empêcher le capital et Mittal de prendre le pas sur le droit au travail pour tous.

SE SOUHAITER UNE BONNE ANNÉE, C'EST BIEN ! AGIR POUR QUE CE SOIT UNE ANNÉE DE PROGRÈS SOCIAL C'EST MIEUX !

L'achat d'un médicament est un acte fréquent pour les retraité(e)s.

Au vu de l'évolution de son prix ou de son moindre remboursement, nous pourrions nous contenter de ronchonner dans notre coin, mais en tant que syndiqué nous pouvons avoir une attitude militante et citoyenne. En consultant quelques revues spécialisées ou des sites internet, nous découvrirons que son prix se décompose ainsi : 25 à 30 % pour sa fabrication et son conditionnement à sa sortie laboratoire. 1 à 2 % pour financer la recherche. 4 à 8 % pour les frais publicitaires. 55 à 60 % pour sa distribution et sa commercialisation et 15 à 25 % pour le profit et le lobbying !

Rien d'étonnant donc à ce que nous assistions dans ce secteur à des licenciements boursiers, à des concentrations industrielles, à des prescriptions forcées auprès des populations solvables et à contrario à la rareté de réseaux de distributions pour les populations précaires, à la non mise au point de médicaments pour les maladies dites orphelines.

En décortiquant les prix de tous les produits manufacturés, (alimentaires, vestimentaires, électro-ménagers...) nous obtiendrons des résultats similaires. La campagne de la CGT, relayée au plan local par une exposition mobile, sur le coût du capital prend ici toute sa dimension pédagogique et militante.

Nous vivons dans le même temps une mutation technologique extraordinaire. Le croisement de deux découvertes déjà anciennes – la numérisation et la transmission d'informations par ondes ou par fils – permet de diffuser textes,

images et sons en instantané dans le monde entier grâce à internet. Comme tout outil, il permet les pires et les meilleurs usages.

L'une des applications la plus pratiquée est celle de " e.commerce " ou " commerce en ligne ". Quelles sont les conséquences de cette pratique ? Cet usage est présenté comme élargissant le choix du client, lui permettant en un clic de faire sa commande, lui évitant les files d'attente aux caisses...

Les commentaires sont plus discrets pour définir les lieux et les conditions de production, la traçabilité des composants, les circuits financiers, l'identité réelle des actionnaires...

Pour plusieurs secteurs économiques cette pratique conduit à accentuer la pression sur les entreprises de production par la délocalisation et la dégradation des conditions de travail et de rémunération des salariés, à déstructurer les secteurs de distribution et de commercialisation par le recul des services de proximité, l'évasion des cotisations sociales et des prélèvements fiscaux. Seules croissent les marges de profit.

Ideologiquement cette démarche occulte le débat sur le paiement des qualifications, le pouvoir d'achat des salaires et des pensions. Elle réduit l'être humain à l'état de consommateur passif au lieu de former des citoyens acteurs et responsables.

Nous mesurons l'ampleur du champ revendicatif qui s'ouvre devant nous.

A l'évidence cette pratique ne résoudra pas la crise actuelle dans ses dimensions sociales, économiques, culturelles, environnementales.

Face aux attaques du patronat et du gouver-

nement, IL FAUT FAIRE AUTREMENT. Pour faire cela il faut que les retraités, aux côtés des actifs, des privés d'emplois, de toutes celles et de tous ceux qui sous des formes diverses sont soumis à la précarité, je pense ici plus particulièrement aux auto-entrepreneurs qui sont en fait des auto-exploités, **nous prenions notre destin en main.**

Il nous faut encore, plus qu'hier, créer les conditions pour assurer la continuité syndicale. Devenir retraité ce n'est pas accéder à un îlot de sérénité, c'est être un citoyen voulant et devant vivre dignement cette nouvelle tranche de vie, **c'est se construire une nouvelle identité sociale** avec son lot de revendications, maintien du pouvoir d'achat des pensions, accès aux services publics et notamment en matière de santé, force de proposition pour l'aménagement de territoires où il fera bon vivre, où nos enfants pourront trouver emplois, espaces de formation et de loisir..., **en un mot bâtir une société fondée sur le développement humain durable.**

C'est dans cet esprit que nous sommes intervenus dans le débat " La Loire et Nous ".

La préparation du 51ème Congrès Confédéral, qui se déroulera quelques jours avant l'Assemblée Générale de notre USLR doit être l'occasion de favoriser le rayonnement et le renforcement de la CGT en consultant largement les salariés sur leur besoins sociaux et leur capacité d'action.

Henri FAVRE

DANS LA VILLE DE COUËRON, LA CGT EN LUTTE POUR LES DROITS SYNDICAUX, UN ACQUIS DE PLUS DE 40 ANNÉES, POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET DES SERVICES PUBLICS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Le 25 janvier 2016, le syndicat CGT et de très nombreux salariés avec l'appui de leur Union Locale, de celle de St-Herblain et de l'Union Départementale, s'invitent au Conseil Municipal, afin d'exprimer face à tous les élus(es) leur refus de cette remise en cause historique et vitale pour défendre l'emploi, leur qualité, le respect des agents dans leur travail et l'efficacité pour des services publics de proximité de qualité. Pourquoi cette remise en cause, pas de réponse crédible à nous apporter ?

Depuis les années 1970, aucune municipalité et il y en eu 5 depuis, n'ont à aucun moment remis en cause un tel acquis. De l'origine au milieu de l'année 2015 elles ont considéré cet acquis supplémentaire de temps de fonctionnement global pour toutes les organisations syndicales de la ville, nécessaire dans le combat permanent pour des services publics de qualités et un personnel reconnu dans cette construction au service de la population. La CGT dans son ensemble ne lâchera pas, afin de préserver des droits syndicaux pour un fonctionnement de qualité face à un gouvernement et un patronat qui n'ont que pour objectifs, le recul social et la remise en cause des droits syndicaux et des attaques permanentes contre la CGT en particulier. **C'EST L'INTÉRÊT GÉNÉRAL QUI EN DÉPEND ET QUI EST L'ENJEU.**

UNE AGRESSION PHYSIQUE ET VIOLENTE A L'ENCONTRE D'UN SECRÉTAIRE DE L'U.L.

A notre arrivée au Conseil Municipal, un camarade secrétaire de l'Union Locale CGT de la Basse-Loire, Jean-Claude RODRIGUEZ, s'est fait agressé physiquement et violemment par un élu municipal. Un tel comportement ne peut être compatible avec les fonctions d'élus de la République. La CGT en s'adressant au Conseil Municipal a réaffirmé sa volonté de ne pas se laisser imposer des politiques municipales à l'opposés des intérêts des salariés et de la population et condamnant fermement l'attitude de cet élu, en exigeant des mesures de la municipalité et de Madame le Maire à son encontre.